



Quand l'air tue et presque personne en s'en soucie



Il est révoltant de penser que les bébés qui naissent actuellement , qui pourraient être nos enfants, nos petits-enfants ou nos neveux vivront 20 mois de moins de ce qu'ils pourraient le faire pour le simple fait de respirer l'air contaminé des villes du monde.

C'est ce qu'à démontré l'étude intitulée « État de l'Air Global 2019 » publié cette semaine par l'Institut d'Effets sur la Santé, des États-Unis et à l'élaboration de laquelle ont pris part de nombreux professeurs d'université.

L'air contaminé volera inexorablement un an et 8 mois de vie à des millions d'êtres humains à cause surtout des dites « particules en suspension », PM, de leur sigle en anglais. Les particules en suspension sont toutes les particules (solides ou en aérosols) portées par l'eau ou par l'air, quantifiables par filtration ou par d'autres procédés physiques. Elles sont - dans leur ensemble - désormais classées cancérigènes pour l'homme par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC).

Un taux élevé de particules fines et ultra-fines dans l'air est un facteur de risque sanitaire (maladies cardio-vasculaires, altération des fonctions pulmonaires, cancer du poumon). Il a un effet direct sur la diminution de l'espérance de vie.

Bien que ces particules aient diverses tailles, les plus dangereuses et fréquentes sont les dites PM_{2,5}, c'est-à-dire, celles qui mesurent à peine 2 microns et demi, raison pour laquelle quand nous respirons elles s'introduisent dans tous les coins des poumons d'où elles commencent à faire un travail de sape dans la santé, surtout celle des enfants qui sont d'habitude les plus



touchés ainsi que des personnes âgées et des patients atteints de maladies chroniques.

Dans leur composition s'entremêlent des graines minuscules de suie, de carbone, de poussière, de pollen, de fumée, de gaz et d'autres substances issues de la combustion dans des usines, dans des systèmes de chauffage domestique et des moteurs, surtout quand quelque chose va mal.

Des recherches récentes signalent également que lorsque les particules en suspension arrivent aux poumons elles peuvent entrer dans le flux sanguin et arriver au cerveau et s'y installer.

Selon Ben Larent, du King's College de Londres, chargé d'un programme d'étude sur les effets des particules en suspension chez les mineurs, ces derniers ne vont pas nécessairement être atteints d'un type déterminé de maladie, mais leurs corps auront moins de capacité pour relever les défis de santé dans l'adolescence ou dans un âge avancé.

Avec les nouvelles données, l'éventail de dangers est plus large car il va depuis les troubles pulmonaires et respiratoires jusqu'aux maladies cardiovasculaires et aux infarctus et il va aussi jusqu'à l'obésité ou la démence.

Pour que l'on puisse avoir une idée de la situation, une étude de l'université britannique Queen Mary a révélé la présence, dans plusieurs placentas, de petites taches obscures, très similaires à celles détectées dans les poumons à cause des particules en suspension.

Actuellement, la contamination de l'environnement provoquée par le mode de vie, la consommation et la production de l'être humain est devenue la 5e cause des décès dans le monde, avant d'autres problèmes comme la malnutrition, l'alcool et les drogues, mais nous savons déjà qu'elle volera aussi presque deux ans de vie à la plus jeune génération de notre espèce.

Donc, le fait de contaminer ne pourrait-il pas constituer un délit ? Je pense que oui... et qu'en pensez-vous chers auditeurs?